

SOUTIEN À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

**SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AU DISPOSITIF REGIONAL
D'INVESTISSEMENTS NUMÉRIQUES DES ARTISANS ET COMMERÇANTS (INAC)
INVESTISSEMENTS ENTRE 3 000 ET 30 000 EUROS HT**

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

N° de SIRET / SIREN :

Adresse de l'entreprise :

Ville : Code postal :

Courriel : Numéro de Tél Fixe : Tél Portable :

Date et lieu de l'immatriculation :

Adresse du siège social (si différente de l'adresse de l'entreprise) :

Ville : Code postal :

Code NAF + Préciser l'activité de l'entreprise :

Chiffre d'affaires annuel HT :

Nombre de salariés :

Descriptif du projet de numérisation

Montant HT du projet

Date du dépôt de dossier INAC sur la plateforme Régionale :

Numéro de récépissé/dossier :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Numéro de Tél :

J'atteste sur l'honneur

- Avoir un projet de digitalisation au sein de mon entreprise ci-dessus désignée
- Avoir déposé une demande d'aide régionale au titre de l'Investissement numérique des artisans et commerçants sur la plateforme aidesenligne.hautsdefrance.fr de la Région Hauts-de-France
- Engager les dépenses associées au projet décrit ci-dessus
- Solliciter l'aide complémentaire mise en place par la CCFI dans le cadre de ce dispositif
- Ne pas dépasser le plafond de 200 000 euros d'aides publiques perçues ces 3 dernières années au titre du régime des Minimis (Règlement n° 1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis)
- Que mon entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Que mon entreprise ne répond pas à la définition d'entreprise en difficulté
- M'engager à faire parvenir à la CCFI la facture acquittée relative à la mise en place du projet de digitalisation visé par cette demande d'aide dans un délai de 3 mois à compter de la date de la demande
- M'engager à rembourser à la CCFI, en cas de non réalisation du projet de développement numérique comme décrit ci-dessus au sein de mon entreprise ou en cas de réalisation inférieure aux prévisions initiales, le montant perçu à tort. Ce montant sera calculé en fonction de l'aide versée et de la facture acquittée
- L'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration

Fait à

Le

Signature

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

- Imprimé de demande dûment complété et signé avec déclaration sur l'honneur de l'exactitude des renseignements
- RIB de l'entreprise
- Extrait K-Bis ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de moins de 3 mois
- Devis ou bon de commande ou facture attestant de l'engagement du projet avec le montant HT et le descriptif détaillé de la prestation
- Récépissé de la demande d'aide régionale au titre de l'aide à l'investissement numérique des artisans et commerçants (INAC) faite en ligne sur la plateforme aidesenligne.hautsdefrance.fr de la Région Hauts-de-France
- A posteriori, la facture acquittée dans un délai de 3 mois à compter de la présente demande

Le formulaire signé accompagné des pièces justificatives est à retourner par mail à l'adresse aidenumeriqueinac@cc-flandreinterieure.fr

L'instruction n'est possible qu'à partir d'un dossier complété des pièces justificatives indiquées ci-dessus

Cadre Réserve à l'intercommunalité

Date d'instruction :

N° de dossier :

Nom de l'instructeur :

Avis rendu

Le traitement de vos données à caractère personnel est mis en œuvre conformément aux dispositions de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen (UE) dit RGPD n°2016/679. Conformément à ces textes vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de l'organisme dont vous dépendez. Pour toute demande ou information : dpo@cc-flandreinterieure.fr